

# LE PETIT CORPATUS

Balmes Jean



SEPTEMBRE 1993

**N° 120**

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 26 AOUT 1993

ORDRE DU JOUR :

- Délibération sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.
- Questions diverses.

PRESENTS :

MM CARDIN, BLANC, PELLISSIER, ROUX, BERNARD, BONDARNAUD, CORBY,  
FRANCOU, GONSOLIN, GUEYDAN, MONIER, MOUSSIÉ, NEBON, REYNIER.

REPRESENTE :

M BOULANGER.

1 DELIBERATION SUR LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES :

Monsieur le Maire fait la lecture du rapport de la Chambre Régionale des comptes concernant le budget primitif 1993.

Monsieur le Maire relève deux erreurs de la Cour des Comptes :

- date limite de vote du budget : 1er juin loi 86-972 du 19 août 1986, Article 36 Alinéa 2, J.O. du 22.08.86 p 10193.
- recette de 200 000 francs correspondant à la dotation touristique pour 1993 qui est déjà inscrite au Budget Article 743 pour une somme de : 221 571 francs.

Monsieur le Maire propose de voter paragraphe par paragraphe le rapport de la Cour Régionale des Comptes :

- 1 - Dans le cadre de travaux jugés indispensables par la Commune, les conditions de la Chambre Régionale de la Cour des Comptes sont acceptées, à savoir :

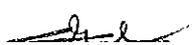
CONSIDERANT que, si la commune entend néanmoins réaliser des projets jugés par elle indispensables, il est impératif que le Conseil Municipal, avant tout engagement des travaux, puisse disposer :

- d'attestations des collectivités publiques et des partenaires privés intéressés au financement de l'opération, assurant que la totalité des coûts y compris les charges liées au préfinancement et les surcoûts pouvant apparaître en cours de réalisation, sera supportée par eux-mêmes, la commune étant avant longtemps dans l'incapacité d'apporter une contribution basée sur ses fonds propres ou sur des recettes d'emprunt ;

- d'un accord du préfet, autorisant l'affectation des subventions ou participations versées dans le cadre de l'opération d'investissement au paiement des travaux ;

Monsieur BLANC propose de rajouter le paragraphe suivant :

- ces conditions s'appliquant, sans restriction, aux éventuels partenaires privés, dont les conditions précises d'intervention, devront être connues du Conseil Municipal lors de la décision. Cette proposition étant acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.



2- CONSIDERANT que la commune doit s'orienter vers la vente des équipements et installations dont l'exploitation se traduit pour elle par une charge ou par des revenus insuffisants ; qu'à cet égard, il serait préférable que la rénovation du village de vacances intervienne après cession de l'équipement au gestionnaire, de façon à écarter tout risque financier pour CORPS ; que la vente de la Microcentrale, dont l'exploitation est déficitaire du fait de l'importance de l'annuité des emprunts contractés par la commune, apparaît également souhaitable ;

Un débat est ouvert au cours duquel Madame ROUX précise : "qu'elle n'est pas là pour dilapider le patrimoine communal".

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote contre la proposition de la Chambre Régionale des comptes.

Monsieur Blanc fait la proposition suivante :

Dans le cadre d'obligation pour la Commune de vente de biens communaux, le prix de vente devra obligatoirement couvrir la charge supportée par la commune ; cette vente devra être affectée à l'annulation de la dette et des frais financiers y afférents,

VOTE POUR : MM BLANC , BERNARD, BONDARNAUD, GUEYDAN, MONIER, MOUSSIER, NEBON.

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : MM CARDIN, PELLISSIER, ROUX, BOULANGER (REPRESENTE), CORBY, FRANCOU, GONSOLIN, REYNIER.

Monsieur GUEYDAN estime que, compte tenu des coûts d'investissement du Village de Vacances et de la Micro-centrale, il sera difficile de trouver un acheteur.

3- CONSIDERANT que le rétablissement de la situation financière de la commune passe néanmoins essentiellement par l'engagement d'une négociation avec les établissements bancaires créanciers en vue d'un rééchelonnement de la dette et d'une remise, partielle ou totale, des intérêts et pénalités de retard, ainsi que par la mise en oeuvre, simultanément, de mesures visant à réduire les charges courantes et à accroître les recettes ;

Vote du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que cette condition est en cours de réalisation pour plusieurs banques et qu'une rencontre a déjà eu lieu avec le C.L.F. Monsieur BERNARD estime que dans les conditions actuelles de recettes, l'équilibre du budget ne sera rétabli que dans 17 ans 1/2 (sans aides du département, de la Région ou de l'état).

4- CONSIDERANT à cet égard que les frais du personnel, dont le montant par habitant représente plus de trois fois la moyenne départementale, apparaissent très élevés ; qu'un écart substantiel

demeure après prise en considération des remboursements de la régie des transports et du SICOM ; qu'une réduction des charges salariales nettes doit en conséquence être recherchée sous la forme d'économies directes ou par l'intermédiaire d'un accroissement des participations réclamées aux tires ;

Le Conseil Municipal après délibération n'envisage pas de changements concernant le personnel.

5- CONSIDERANT que le niveau atteint par la pression fiscal est d'ores et déjà nettement supérieur aux moyennes départementale ou nationale; que la commune dispose encore, cependant, d'une marge de manoeuvre relativement importante en regard des taux plafonds ; que l'utilisation d'une partie de ce potentiel, évaluable à 1,8 MF, doit être envisagée dans le cadre d'un plan de redressement associant les établissements bancaires ; qu'il conviendrait dès cet année, compte tenu au demeurant de l'absence de réévaluation des taux de contributions directes depuis 1991, de prévoir au budget un accroissement du produit fiscal à hauteur de 100 000 F (+ 3,6 % par rapport au budget voté) ;

Considerant que, selon les chiffres fournis par le Maire, une hausse d'environ 20 % de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères serait nécessaire pour couvrir les charges du service ; que cette hausse pourrait être échelonnée sur deux exercices, l'augmentation du produit de la redevance correspondant à un relèvement du taux de 10 % en 1993 s'élevant à 22 000 F ;

Considerant que pour le service de distribution d'eau, les dépenses selon le Maire, excéderaient les ressources d'environ 40 % ; qu'une augmentation de 20 % du prix de l'eau dès 1993 fournirait un supplément de recettes de 45 000 F ;

Le Conseil Municipal après délibération est opposé aux augmentations envisagées.

Le Conseil Municipal propose d'étudier pour le Budget Primitif 1994 une progression des redevances de façon à obtenir dans les années à venir un équilibre financier pour l'eau et les ordures ménagères. Le Maire rappelle que des augmentations ont déjà eu lieu au budget primitif.

6- Le Conseil Municipal vote les modifications suivantes à l'unanimité, concernant le budget principal, section de fonctionnement :

Dépenses : D 60	:	+	1 627
D 62	:	-	263 691
D 64	:	-	91 800
D 65	:	+	6 770
D 67	:	-	557 669

Recettes : R 70 : - 300 000

R 72 : + 103729

R 7332 : + 160 000 (recettes supplémentaires C.N.A.S.E.A)

VOIR ANNEXE 1.

Ence qui concerne le budget principal, section d'investissement, et le budget annexe de la Régie des Transports, aucun changement.

VOIR ANNEXE 2.

## II QUESTIONS DIVERSES :

-VILLAGE DE VACANCES : Monsieur le Maire présente le coût financier de la rénovation du village de vacances et propose un projet de plan de financement :

### FINANCEMENT

Conseil Régional (18.12.92)	1 043 400.00 F
C.N.A.F. (13.01.93)	879 050.00 F
Conseil Général (15.12.90)	105 000.00 F
Conseil Général (15.12.91)	1 099 738.00 F
Conseil Général	1 204 738.00 F
Tourisme	931 722.00 F
Communauté Européenne	695 998.00 F
Emprunt par L.V.T.	670 579.00 F
FC TVA	1 233 222.00 F
TOTAL TTC	7 863 447.00 F

Ce projet est adopté à l'unanimité sous les trois conditions suspensives suivantes :

- 1 - La production de tous les arrêtés de subvention avant toute décision d'engagement sur les travaux,
  - 2 - Accord de Monsieur le Préfet pour l'affectation des subventions ou participations diverses à cette opération,
  - 3 - Présentation de la Convention liant LVT et la Commune de Corps.
- C.E.S. : Monsieur le Maire fait part de plusieurs demandes de travail en CES concernant MM ROUX Annette, GUEYDAN Géraldine et SOUIDI Djimi. Le Conseil Municipal accepte d'embaucher ces personnes en C.E.S. :
- Madame ROUX Anatte : contrat de 6 mois,
  - Madame GUEYDAN Géraldine : contrat de 6 mois à condition que la DDTE accepte ce renouvellement,
  - Monsieur SOUIDI Djimi : contrat de 3 mois avec participation de la Roseraie pour que le coût financier de cette embauche soit pour la commune le même que pour les autres CES (140 F par mois).

**- CONTENTIEUX COMMUNE/MUTUELLE DE LA R.A.T.P. :**

Monsieur le Maire rappelle le litige opposant la Commune de Corps et la Mutuelle de la R.A.T.P. concernant la garantie d'emprunt de la Commune de Corps accordée à la JEFA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à ester en justice et à prendre Maître FESSLER, avocat, pour défendre la Commune de Corps au sujet de l'Assignment en paiement délivrée le 27 juillet 1993.

LA COMMISSION D'INFORMATION

**I N F O R M A T I O N S**

**CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 1993-1994**

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
<b>ACADÉMIES</b>	Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.	Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.
<b>RENTÉE 1993</b>	Mardi 7 septembre 1993.		
<b>TOUSSAINT</b>	Du jeudi 21 octobre 1993 au mardi 2 novembre 1993.		
<b>NOËL</b>	Du mardi 21 décembre 1993 au lundi 3 janvier 1994.		
<b>HIVER</b>	Du vendredi 25 février 1994 au lundi 14 mars 1994.	Du vendredi 18 février 1994 au lundi 7 mars 1994.	Du vendredi 11 février 1994 au lundi 28 février 1994.
<b>PRINTEMPS</b>	Du samedi 23 avril 1994 au lundi 9 mai 1994.	Du samedi 16 avril 1994 au lundi 2 mai 1994.	Du samedi 9 avril 1994 au lundi 25 avril 1994.
<b>ÉTÉ 1994</b>	Mardi 5 juillet 1994.		

• Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Pour l'académie de Corse :

- rentrée 1993 : mardi 7 septembre 1993 ;
- vacances de Toussaint : du samedi 23 octobre 1993 au mercredi 3 novembre 1993 ;
- vacances de Noël : du samedi 18 décembre 1993 au lundi 3 janvier 1994 ;
- vacances de février : du samedi 19 février 1994 au lundi 7 mars 1994 ;
- vacances de printemps : du samedi 9 avril 1994 au lundi 25 avril 1994 ;
- vacances d'été : mardi 5 juillet 1994.

Pour les départements des Antilles, de la Guyane, de la Réunion et de Saint-Pierre-et-Miquelon, les dates du calendrier scolaire sont fixées par le recteur.



Corps, le 06 OCTOBRE 1993

DEPARTEMENT DE L'ISERE

MAIRIE  
DE

**CORPS**

Code Postal : 38970  
Téléphone 76 30 00 31

CONSEIL MUNICIPAL

DU 01 OCTOBRE 1993

ORDRE DU JOUR : - DELIBERATION SUR LES MINES DE LA MURE,  
- IMPLANTATION DE LA SOCIETE A.M.S SUR LA ZONE ARTISANALE,  
- QUESTIONS DIVERSES.

PRESENTS : MM CARDIN, BLANC, PELLISSIER, ROUX, BERNARD, BOULANGER, CORBY,  
GONSOLIN, GUEYDAN, MONIER, MOUSSIER, REYNIER.

ABSENT : MM BONDARNAUD.

REPRESENTES : MM FRANCOU, NEBON.

I PARKING A.M.S :

Monsieur le Maire présente le projet d'installation à CORPS de la Société Adaptive Micro-Systèmes (A.M.S.) et la demande du SMIME pour l'utilisation d'une parcelle communale de 1 200 M2 en vue de la réalisation d'un parking et d'une plate-forme de retournement pour semi-remorques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte que le SMIME utilise cette parcelle communale pour la réalisation d'un parking et d'une plate-forme de retournement au profit de la société A.M.S. EUROPE ; la Commune gardant la propriété du terrain; les travaux de terrassement et d'éclairage étant exclusivement à la charge du SMIME ; la Commune, d'autre part, se réserve le droit de réviser son autorisation dans le cas d'un changement d'utilisation de ce terrain par la Société A.M.S.

Pour les termes exacts de cet accord, Monsieur le Maire, avant la rédaction, demande de prendre contact avec le SMIME.

II FERMETURE MINES DE LA MURE :

Monsieur le Maire expose la demande de l'Amicale des Maire du Canton de la Mure, des SIVOM de Corps et du Valbonnais, des Syndicats de Mineurs pour un projet de délibération.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance, accepte de prendre une délibération notifiant son refus d'accepter l'annonce de la fermeture définitive des Houillères le 02 septembre 93 faite par Monsieur le Ministre de l'Industrie et demandant à Monsieur le Premier Ministre de recevoir une délégation d'Elus au sujet du maintien des emplois jusqu'à l'implantation d'activités économiques nouvelles.

.../...

### III PLAN DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande renouvelée du Président du Conseil Général de l'Isère au sujet de l'approbation du Plan Départemental de la Randonnée.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, accepte le Plan Départemental de la Randonnée et demande que les responsabilités de chacun (Communes et particuliers) soient précisées lors de la signature des futures conventions.

### IV SENS INTERDIT ROUTE DE LA SALETTE :

Monsieur le Maire informe qu'une délibération et un arrêté sont nécessaires pour la mise en sens interdit de l'ancienne route de La Salette (sens La Salette-Corps).

Le Conseil Municipal à l'unanimité (moins une abstention : Mr Pellissier) accepte de confirmer la mise en sens interdit de l'ancienne route de La Salette et charge le Maire de prendre l'arrêté correspondant.

### V EMPLOIS :

Monsieur le Maire expose la demande de prolongement de C.E.S. de MM Ratteni Combet, Gollet et la demande d'emploi de Mlle Mesquida Laurence.

Après discussions, le Conseil Municipal accepte de renouveler pour 3 mois les contrats de MM JL Ratteni, Didier Gollet, François Combet et de prendre en C.E.S. pour 6 mois Mlle Mesquida L.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer les contrats de travail correspondants.

### VI REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT SUR LA RUE DES FOSSES :

Monsieur le Maire expose la demande de la gendarmerie à propos de la réglementation du stationnement sur la rue des Fossés.

Le Conseil Municipal après discussions ne souhaite pas modifier l'arrêté du 30 juin 1984 concernant le stationnement sur les Fossés ; au sujet de la pose éventuelle d'une bande jaune dans le virage devant le salon de coiffure, des renseignements complémentaires seront demandés à l'équipement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la date du 13 octobre 1993 à 10 H 30 de la réunion avec l'équipement au sujet des constructions de Mr Dumas à Boustigue ; il souhaite que le plus grand nombre de Conseillers Municipaux assiste à cette réunion.

Monsieur le Maire annonce qu'une réunion est prévue en Préfecture le jeudi 07 Octobre concernant la réhabilitation du Village de Vacances.

Lecture est faite d'une lettre du Chef de Corps des Pompiers mettant en évidence le besoin urgent de recrutement de volontaires ; Mr Perot à cette occasion fait à la Commune une demande d'embauche en C.E.S. d'une personne qui se consacrerait à la formation des nouvelles recrues.

Le danger de chutes de tuiles et de ciment est de nouveau souligné rue de la Côte ; les matériaux proviendraient du mauvais état du pignon de la maison de Madame Aranéo ; il est demandé qu'un courrier de rappel lui soit envoyé ; on rappelle que des lettres lui avaient déjà été faites précédemment

## SAINT ELOI,.....ET LE ROI DAGOBERT

Nous sommes le 17 août 1990. Aujourd'hui la rue St Eloi connaît une animation toute particulière. De bon matin les ménagères s'affairent à confectionner tartes et gâteaux, pendant que les messieurs dressent un petit buffet en l'honneur de leurs invités.

A l'angle de la maison Naubron une plaque nouvelle, fixée au mur attend d'être dévoilée. Le Docteur Cardin, maire de Corps, conseiller général accompagné de quelques membres du conseil municipal inaugure une nouvelle place du village : la place Dagobert. Tous les habitants de la rue et de nombreux curieux assistent à cette cérémonie.

Quoi de plus naturel que ce nom (choisi volontairement) voisine avec celui de St Eloi puisque l'histoire nous apprend que Eloi avant de devenir saint était à l'origine l'orfèvre et le trésorier du roi Dagobert I. Ce roi très étourdi (c'est la chanson enfantine qui nous le dit) et qui mettait sa culotte à l'envers ne nous est pas inconnu. Né près de Paris à St Denis vers 588 il était roi des Francs de 629 à 638 et fils de Clotaire II. Du vivant de son père, Dagobert est placé sous la tutelle de Pépin de Landen et d'Arnould de Metz.

A la mort de son père il se fait reconnaître roi de Neustrie et de Bourgogne et rétablit l'unité du Regnum Francorum pour la seconde fois depuis Clovis.

Quand on regarde une miniature du XIIIe siècle représentant Dagobert nous pouvons dire que ce n'était pas un roi particulièrement beau ! Mais il possédait une forte personnalité. Il savait s'entourer d'hommes de valeur tels que St Ouen et St Eloi en particulier. Pendant son règne il s'efforce d'arrêter la décomposition de la monarchie franque, restaure l'ordre dans son royaume, soumet les Gascons et Bretons, mais ne peut pas empêcher la constitution du royaume Slave de Samo. A sa mort, la division du royaume entre ses deux fils Sigebert III et Clovis II favorise le retour à l'anarchie. La création de cette place Dagobert à Corps donne une importance à la rue St Eloi peu connue des habitants du village et encore moins des touristes et visiteurs.

C'est une petite rue située dans la partie supérieure du village perpendiculaire à la route de la Salette et à la rue de la Côte. Autrefois quand arrivait la saison de cueillir la lavande sur les pentes du Cliché pour en faire bouteilles, paniers et hottes, ou la fin de l'été qui mûrit framboises et airelles à travers Journal,

les enfants empruntaient cette rue pour arriver plus vite sur les lieux de leur cueillette.

Les jours de fortes pluies, de violents orages, ou l'hiver avec un baromètre qui marque -24° cette rue se transformait en un véritable bourbier, ou patinoire. Les caves souvent étaient inondées. La municipalité se trouvait dans l'obligation de faire procéder dans cette rue à différents travaux.

1 - à la démolition d'une vieille maison toute délabrée, source de danger pour les habitants.

2 - à des travaux de terrassement et drainage des eaux.

L'espace ainsi obtenu devenait une jolie petite place bien aérée, bien ensoleillée. Elle fut pavée de briques comme le sont plusieurs ruelles du village sur lesquelles on peut distinguer en teinte plus sombre un dauphin stylisé qui rappelle que Corps fait partie de la province du Dauphiné, une fleur de lys et une couronne signes de la royauté des Rois de France.

La création de cette place permet une vue très large sur la montagne des Ravioles, celles du Beaumont et les pentes de Boustigue qui avec l'arrivée de l'automne se parent de couleurs éclatantes.

A la suite de cette inauguration, j'ai essayé d'interroger les (quelques) personnes très âgées du village et de la côte pour savoir si le nom d'Eloi avait été choisi parmi les prénoms de quelques Corpatus qui auraient habité cette rue, ou si tout simplement il rappelait comme beaucoup d'autres rues que Corps était à l'origine un village essentiellement agricole dont la population était composée surtout d'artisans.

Alors pourquoi l'une de ses rues ne porterait-elle pas le nom du saint patron des forgerons? J'ai connu pendant mon enfance et dans ma jeunesse deux forgerons à Corps : Monsieur Esprit Bernard domicilié à côté de la boucherie Troussier (Marcou) et son fils Adrien Bernard domicilié au pied de ville. Quant à monsieur Augustin Bernard, maréchal ferrant, il exerçait rue de la forge.

Nous connaissons déjà la vie de beaucoup de saints représentés sur les vitraux qui ornent notre église.

Celle de St Eloi n'est pas dépourvue d'intérêt comme vous allez le constater, et mérite également d'être publiée.

Eloi naquit dans le village de Chatelac près de Limoges, vers l'an 584. Son père s'appelait Euchèr et sa mère Therrigie. Quand ils crurent avoir donné à leur fils une connaissance suffisante de ses devoirs et des pratiques de la religion, et qu'ils le virent en âge d'embrasser un état, ils consultèrent ses inclinations et remarquant en lui

beaucoup de goût et d'adresse pour les ouvrages de la main, ils le confièrent à un orfèvre nommé Albon ; le maître de la monnaie à Limoges. Il jouissait d'une grande réputation de probité et d'habileté dans sa profession et était fort religieux.

A l'âge de trente ans, quelques affaires obligèrent Eloi d'aller à la cour de Clotaire II, qui était alors à Paris. Il y fut connu par Bobon trésorier du roi qui le prit sous sa protection et le fit travailler à la monnaie et à des ouvrages d'orfèvrerie. Peu de temps après, le roi voulut avoir un siège ou trône orné d'or et de pierreries, mais aucun de ses ouvriers ordinaires ne put saisir son idée et l'exécuter. Bobon qui avait déjà eu plusieurs preuves de l'habileté d'Eloi, crut que c'était l'occasion de le produire, et dit au roi qu'il avait trouvé l'homme qu'il cherchait. Sur son témoignage le prince fit donner à Eloi la quantité d'or et de pierreries qu'on jugeait nécessaire. Eloi se mit aussitôt à l'ouvrage, et bientôt après au lieu d'un siège, il en présenta deux au roi. A la vue du premier Clotaire admira fort son talent; mais il admira beaucoup plus sa probité quand il vit le second; et il lui dit qu'après une si grande preuve de désintéressement, on pouvait se fier à lui pour des choses d'une plus grande importance. Il le retint à la cour, et lui donna dès lors une très grande part de sa confiance. Il le logea même dans son palais, et se faisait un plaisir singulier d'aller le voir travailler.

Plus Clotaire voyait Eloi, plus il était charmé de ses belles qualités et plus il estimait sa vertu. Croyant qu'un homme d'une si rare probité était propre à autre chose qu'à façonner les métaux, il résolut de l'employer aux affaires de l'état. Pour se l'attacher plus sûrement il lui proposa de prêter serment de fidélité ordinaire sur les saintes reliques. Eloi assuré des dispositions de son coeur, promettait bien de demeurer fidèle; mais craignant de jurer en cette occasion sans nécessité contre la défense de Jésus-Christ, il ne pouvait se résoudre à faire le serment que le prince exigeait. Clotaire ne sachant pas à quoi attribuer ce refus, persista à demander le serment. Eloi s'en défendit avec toute l'humilité possible et tâcha de justifier sa répugnance à jurer. Le roi fit d'abord difficulté de recevoir ses excuses; mais ayant reconnu qu'il n'agissait ainsi que par délicatesse de conscience, il lui dit que cela l'assurait plus de sa fidélité que tous les serments.

Cette action d'Eloi fit tant d'impression sur l'esprit du saint Ouen, tout jeune qu'il était alors, car il n'avait guère que onze

ans, que le regardant comme un grand serviteur de Dieu, il rechercha son amitié et la cultiva toujours depuis avec un grand soin. Eloi, peu content de ce qu'il avait fait jusqu'alors pour son salut entreprit de mener une vie plus réformée et plus spirituelle. IL repassa dans l'amertume de son coeur sa vie passée, et fit une confession générale de ses péchés. Il s'imposa ensuite une sévère pénitence, mortifia sa chair par des travaux et des jeûnes fréquents qu'il prolongeait quelques fois deux ou trois jours. On ne voyait chez lui d'autres tapisseries que des livres rangés par ordre autour de sa chambre entre lesquels l'Ecriture Sainte tenait le premier rang. Après avoir chanté des psaumes, il s'appliquait à la lecture ; il lisait même en travaillant. En un mot au milieu de la cour, et sous un habit séculier, il menait la vie des religieux les plus parfaits.

Après la mort de St Acaire, évêque de Noyon, on le choisit pour remplir sa place. Eloi voyant qu'il ne pouvait se dispenser de se laisser imposer le pesant et redoutable fardeau de l'épiscopat demanda un temps suffisant pour se préparer à recevoir les saints ordres sans précipitation ; et après deux ans de préparation il reçut la prêtrise et la consécration épiscopale à Rouen, en 640, étant âgé de 52 ans.

Eloi fit admirer son zèle et sa sollicitude pastorale, dans la vigilance et les soins qu'il prenait pour conduire au ciel le troupeau qui lui avait été confié. Il trouva des peuples qui n'avaient ni humanité ni raison. Il les instruisait avec une tendresse vraiment paternelle, les assistait dans leurs besoins, prenait soin d'eux dans leurs maladies, et les consolait dans leurs afflictions. Ces barbares étaient étonnés de sa bonté, de sa douceur, de son désintéressement, de sa grande patience, et surtout de sa vie frugale et innocente. L'admiration qu'ils conçurent pour lui leur inspira le désir de l'imiter, et plusieurs se convertirent. Ceux-ci par leur exemple en entraînaient d'autres qui accoururent en foule écouter les prédications du saint prélat. On les vit bientôt abattre eux-mêmes leurs temples, renverser leurs autels, briser les idoles. Eloi les catéchisait exactement, leur faisait comprendre la sainteté du Dieu qu'ils allaient servir, et la pureté des moeurs qu'il exige des serviteurs. Il les éprouvait pendant une année, selon la coutume des premiers siècles du christianisme, et tous les ans à Pâques il en baptisait un grand nombre. Un jour de fête de St Pierre qu'il prêchait dans une paroisse près de Noyon, il parla contre les danses et les autres jeux, qui viennent du paganisme, et où les bonnes moeurs sont

tant en danger. Les habitants du lieu, ne pouvant souffrir qu'on interdise des divertissements qu'ils avaient reçus de leurs pères se mutinèrent, et résolurent de faire périr leur évêque plutôt que de se voir troublés dans ces malheureux plaisirs. Eloi en eut avis et loin d'être épouvanté de leurs mauvais desseins, il prêcha encore avec plus de force contre ces désordres, résolu de perdre son sang s'il le fallait. On paya son zèle d'injures et d'outrages on ne parlait que de massacrer et de mettre en pièces, sans cependant en venir aux effets. Eloi voyant qu'il ne faisait rien par prédications, suivit l'exemple de St Paul et les livra à Satan. Ces mutins devenus plus sages par cette punition, et les autres avec eux, demandèrent pardon au prélat et le conjurèrent de vouloir bien prier Dieu de leur rendre la santé et la liberté. Leur repentir, leur soumission les délivrèrent des maux qu'ils s'étaient attirés par l'indocilité et l'impénitence.

Eloi s'appliqua aussi à abolir les superstitions, qui sont presque toujours ou les restes d'une idolâtrie grossière ou les compagnes d'une dévotion ignorante et intéressée. On voit dans ses instructions que celles qui se pratiquent encore aujourd'hui comme de consulter les devins, les sorciers, les diseurs de bonne aventure, d'ajouter foi à leurs prédictions, d'observer étrennements, les saignements de nez, le chant et le vol des oiseaux, les jours de la lune de la semaine, de passer le premier jour de l'année dans les réjouissances toutes païennes, de faire des mascarades etc... "De telles pratiques disait St Eloi ne viennent pas de Dieu, mais du démon".

Eloi passa près de vingt ans dans les exercices de l'épiscopat qu'il n'interrompait que pour travailler à des ouvrages de sa première profession. Enfin, Dieu voulant le récompenser de toutes ses bonnes oeuvres, lui fit connaître que le moment après lequel il avait tant soupiré arriverait bientôt. Il fut attaqué d'une fièvre qui l'affaiblit peu à peu. La veille de sa mort, il rassembla son clergé et ses disciples, et leur fit un long discours, pour les exhorter à demeurer fermes dans les sentiments de piété, qu'il avait tâché de leur inspirer et le lendemain premier jour de décembre de l'an 659 il mourut en recommandant son âme à Dieu.

Le patron des orfèvres et des métallurgistes était âgé de soixante dix ans et quelques mois.

Autrefois la fête de la St Eloi célébrée le 1er décembre de chaque année était le seul jour à Corps durant lequel chevaux, ânes et mulets n'étaient pas à l'ouvrage afin d'être bénis par le curé du village. Pour récompense ils recevaient les uns et les autres

un picotin d'avoine supplémentaire de la part de leurs maîtres. Ce jour là, le marteau ne frappait pas le fer sur l'enclume, le soufflet n'entraît pas en fonction. Les paysans trinquaient avec ceux qui forgeaient et entretenaient leurs outils.

Quand arrivait leur fête les laboureurs aussi se promenaient dans les rues en poussant leurs charrues. Les vigneronns avec hottes, serpettes et paniers. Tout ce monde chantait, dansait, accompagné par la fanfare heureux de maintenir les traditions. Si la fête de la St Eloi est encore présente dans certains coins de Provence, dans une ambiance de fête rurale aux apparences désuètes, à l'ère industrielle, si aujourd'hui les tracteurs remplacent les chevaux de trait, toutes les traditions qui relèvent du monde paysan ont disparu dans le village où je suis née.

Lorsqu'il m'arrive de m'attarder près de la Chapelle de St Roch, de regarder tous ces terrains en friche, travaillés avec tant d'amour par nos parents, domaine des ronces, églantiers, lièvres et lapins alors qu'autrefois tout était mis en cultures, pâturages et vignes qui nourrissaient bêtes et gens, je ressens comme un pincement au coeur.

Sommes nous certains, qu'après avoir été condamnés par un nouveau mode de vie à tourner une page importante de notre existence, ceux qui vivront au 21e siècle ne seront pas obligés de feuilleter quelques pages en arrière et revoir sous une forme différente la vie de leurs ancêtres; un retour à la terre aujourd'hui oubliée?! Qu'en penserait St Eloi celui dont nous avons retracé la vie si bien remplie.

En attendant la rue qui porte son nom et la place Dagobert qui lui fait suite sont à l'honneur. Très bien entretenues l'une et l'autre par les habitants, les maisons, les fenêtres et balcons sont bien fleuris. Elles méritent comme toutes les rues et places de Corps, que les passants s'attardent, et les touristes viennent les visiter. L'été lorsque toutes les portes et fenêtres s'ouvrent à l'occasion des vacances, que la brise de Boustigue apporte sa fraîcheur jusqu'au village, s'il vous arrive de passer par là vous verrez Aixois et Marseillais prendre le frais et s'amuser avec les Corpatus de la rue. Sous un beau ciel étoilé, loin des soucis et des bruits de la ville ils aiment à se raconter histoires et galéjades. Car pour ces citadins venir à Corps, passer ses vacances à Corps, respirer l'air du pays, savourer pleinement la paix et la tranquillité dont ils ont tant besoin. C'est plus qu'une habitude c'est presque une récompense!

Avant d'adresser mes vifs remerciements à Melle Rosset qui m'a aidée dans mes recherches concernant St Eloi, je vous livre cette légende recueillie par Mme Gisèle Roux dans "Les flammes du paradis" page 21. "L'abbé sortit de son bréviaire un chromo de St Eloi et me le tendit. C'était une de ces images pieuses que les colporteurs distribuaient dans les campagnes à la sortie de la messe. Elle représentait le "miracle du pied de cheval".

Impuissant, racontait la légende, à ferrer un cheval rétif, le saint avait eu l'idée de lui trancher la jambe, pour accomplir son travail sans risque, comme s'il se fut agi d'une méthode banale. C'était l'image du saint patron des forgerons.

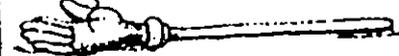
Juliette Arbouet.



détail du « Saint Éloi et les fiancés »  
Petrus Christus, coll. part., New York

## Le bon roi Dagobert

1. Le bon roi Da- go- bert A- vait sa cu- lotte à l'en-  
vers. Le grand saint E- loi lui dit : « O mon Roi, Vo- tre  
Ma- jes- té Est mal cu- lot- tée. » « C'est vrai, lui dit le  
roi, Je vais la re- mettre à l'en- droit. »



Le bon roi Dagobert  
Avait sa culotte à l'envers.  
Le grand saint Éloi lui dit :  
« O mon Roi, Votre Majesté  
Est mal culottée. »  
« C'est vrai, lui dit le roi,  
Je vais la remettre à l'endroit. »

Le bon roi Dagobert  
Chassait dans la plaine d'Anvers.  
Le grand saint Éloi lui dit :  
« O mon Roi, Votre Majesté  
Est bien essouffée. »  
« C'est vrai, lui dit le roi,  
Un lapin courait après moi. »

*Dagobert I<sup>er</sup>, né en  
l'an 602, mourut  
en 638, après avoir  
régné 16 ans sur les  
Francs. Pacifique  
de nature, il se vit  
contraint de faire  
la guerre et lutta*



# Le bon roi Dagobert

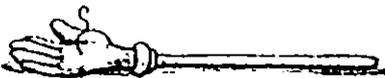
*contre les Slaves,  
les Basques,  
les Bretons et  
les Bulgares.  
Le « bon » roi se  
montra tour à tour  
généreux et cruel.  
Il fut toujours  
intelligemment  
conseillé par son  
ministre saint Éloi.  
La chanson  
burlesque qui fut  
composée sur ces*

Le bon roi Dagobert  
Voulait s'embarquer sur la mer.  
Le grand saint Éloi lui dit :  
« O mon Roi, Votre Majesté  
Se fera noyer. »  
« C'est vrai, lui dit le roi,  
On pourra crier : le roi boit ! »

Le bon roi Dagobert  
Mangeait en glouton du dessert.  
Le grand saint Éloi lui dit :  
« O mon Roi, vous êtes gourmand,  
Ne mangez pas tant. »  
« C'est vrai, lui dit le roi,  
Je ne le suis pas tant que toi. »

Le bon roi Dagobert  
Avait un grand sabre de fer.  
Le grand saint Éloi lui dit :  
« O mon Roi, Votre Majesté  
Pourrait se blesser. »  
« C'est vrai, lui dit le roi,  
Qu'on me donne un sabre de bois. »

Le bon roi Dagobert  
Faisait des vers tout de travers.  
Le grand saint Éloi lui dit :  
« O mon Roi, laissez aux oisons\*  
Faire des chansons. »  
« C'est vrai, lui dit le roi,  
C'est toi qui les feras pour moi. »



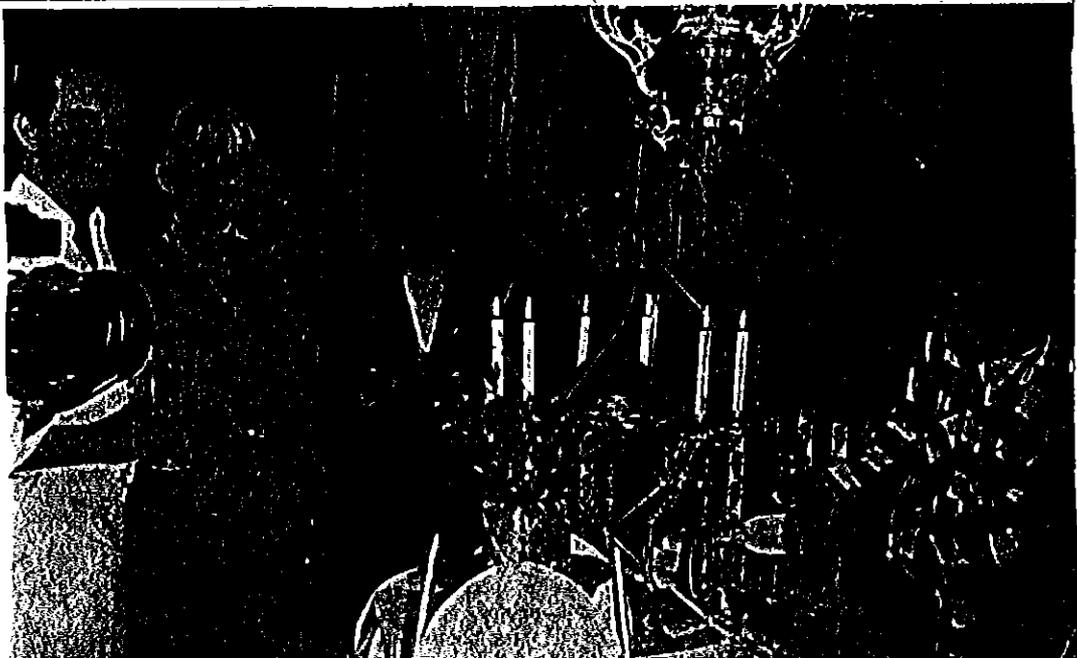
\* oison = homme très borné.



Le bon roi Dagobert  
Craignait fort d'aller en enfer.  
Le grand saint Éloi lui dit :  
« O mon Roi, je crois bien, ma foi  
Que vous irez tout droit. »  
« C'est vrai, lui dit le roi,  
Ne peux-tu pas prier pour moi ? »

Quand Dagobert mourut  
Le Diable aussitôt accourut.  
Le grand saint Éloi lui dit  
« O mon Roi, satan va passer  
Faut vous confesser. »  
« Hélas ! lui dit le roi,  
Ne pourrais-tu pas mourir pour  
moi ? »

*deux personnages  
date de 1750, mais  
ne devint à la  
mode en Ile-de-  
France que vers  
1814, au moment  
de la Première  
restauration : à  
travers ces paroles  
les royalistes se  
moquaient de  
Napoléon 1<sup>er</sup> qui la  
fit interdire lors  
des Cent Jours.*



**SAPEURS POMPIERS  
38970 CORPS**

CR0823

**COMPTE RENDU  
REUNION DU  
23 AOUT 93**

Présents : Dr Cardin, Mme Roux, Mrs Blanc, Gueydan représentant Mr Bernard.

Mrs Pérot, Masse, Magnan, Sénac.

Après avoir remercié Monsieur le Maire et la commission municipale d'être présents Mr Pérot ouvre le débat sur le changement des véhicules dans le cadre de la départementalisation.

VSAB, véhicule municipal, à échanger contre un véhicule plus puissant.  
CCFM, véhicule du SIVOM, Il faut que celui ci donne son accord pour l'échange.  
VLTT, Il sera demandé un véhicule léger tout terrain.

Un débat s'engage sur l'intérêt de créer un SIVU. Il est proposé de provoquer une rencontre avec les Maires du canton pour faire un bilan du fonctionnement du C.S.

**Demande de matériels et fournitures.**

\* Produit pour les guêpes : beaucoup d'interventions, St Laurent, La Salette, Côtes de Corps, Pellafol, Corps, sont les communes où nous avons dû intervenir. Nous n'avons plus de produit, celui ci a été commandé, mais qui va payer 57,40 f x 60 l = 3 444 f ht.

\* Appareil à tension, le notre a disparu, il serait important d'en commander un nouveau.

\* Petites fournitures, compresse, champs américain... la dernière commande a été refusée à la pharmacie.  
L'inventaire du VSAB sera fait avec le Dr Cardin.

\* Emulsifiant, c'est un additif à l'eau qui permet de lutter contre les feux d'hydrocarbure. Il nous faudrait 100l à 13f soit 1 300 f ht.

**Informations diverses :**

\*Il faut savoir que nous avons une zone d'ombre radio importante dans le secteur les Terrasses, Charlaix, Pont Haut, Malbuisson. Il serait important qu'une action soit menée auprès de la Direction.

\*Vacations sur Corps, Il avait toujours été défini que les interventions sur Corps étaient entièrement bénévoles, mais celles ci étaient au nombre de 4 ou 5 par an. Avec le développement touristique et le VSAB nous faisons une vingtaine d'interventions annuelles, ceci représenterait un coût d'environ 7 à 8 000 f/ an, à réfléchir. Avec la départementalisation, la commune de Corps n'a plus à sa charge l'assurance des pompiers.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des sapeurs pompiers pour leur dévouement, leur disponibilité, et leur compétences.

Le Chef de Corps remercie Monsieur le Maire et les Conseillers de leur attention et leur demande d'être les portes paroles des pompiers auprès du Conseil Municipal de Corps et des Maires du Canton.

## FRANCE 3 TOURNE "POUSSE-CAFÉ"

Dans le cadre de son émission hebdomadaire "Pousse-café", Odile Matteï enregistre le mardi 7 septembre après-midi, dans les rues de Corps et à l'hôtel de la Poste où elle a rencontré plusieurs personnes venues parler de leur région.

Obligemment prêté par M. Gilbert Delas, le salon de réception de ce haut lieu de la gastronomie s'est trouvé transformé, par les soins de M. Christian Cutzach réalisateur et les nombreux techniciens de France 3, en un studio d'enregistrement avec des intervenants de choix.

La petite appréhension fut bien vite dissipée grâce à la gentillesse et la spontanéité d'Odile Matteï qui a réussi à mettre tout le monde à l'aise et à faire oublier la présence permanente de trois caméras.

M. René Reymond, historien, auteur de nombreux ouvrages, spécialiste de l'épopée napoléonienne et notamment du retour de l'île d'Elbe, a fait une intervention anecdotique qui apporta bien des éclaircissements sur cette chevauchée qui a permis à Napoléon, proscrit, débarquant à Golfe Juan le 1er mars 1815 d'arriver à Grenoble le 7 et d'en repartir empereur marchant vers Paris à la tête de son armée.

Peu de personnes connaissent la triste Odyssée de la statue équestre fondue par Fremiet en 1868 qui se dresse aujourd'hui sur la prairie de la rencontre près du lac de Laffrey.

Avec Mme Gisèle Roux, commerçante, adjointe au maire, correspondante du Dauphiné Libéré et Présidente de l'association "Culture et loisirs de l'Opiou", c'est tout le passé de la cité qui fut évoqué. L'association possède son journal "Le Petit Corpatus" distribué tous les deux mois et qui apporte une grande contribution à l'histoire locale en informant et en créant parmi les lecteurs un courant de sympathie qui les incite à faire part de leurs connaissances historiques et ce, depuis Dauphousen en Allemagne jusqu'aux Etats Unis. Corps est le seul village de France qui peut se targuer d'avoir sa généalogie depuis 1540.

Des pèlerins du monde entier, convergent vers la Salette 2ème centre de pèlerinage Marial de France après Lourdes. Le Père Paul Berthier, adjoint au directeur du sanctuaire de la Salette est venu s'entretenir avec Odile Matteï de ce lieu privilégié où la foi trouve une autre dimension dans la sérénité et la paix d'un environnement exceptionnel. Sa collection de cartes postales et images de la Salette a fait l'admiration de tous.

M. Jean-François Rostaing, depuis 13 ans épiciier au village où il perpétue un commerce familial créé en 1907 fait part de sa satisfaction et il s'accommode fort bien des contraintes imposées par son métier.

Distillateur de son état, M. Jean-François Manent a expliqué comment, à partir des plantes et fleurs cueillies sur les pentes des montagnes de la Salette, son entreprise artisanale obtient la "Salettina" liqueur naturelle au parfum du terroir.

Lorsque quittant "le France" et ses cuisines, Gilbert Delas fit escale à Corps et accosta à l'hôtel restaurant de la Poste c'était pour en faire un relais gastronomique de grand renom. M. Delas se plut à évoquer le passé de son établissement qui offre toutes les spécialités régionales.

Tous ces Corpatus seront présents samedi 25 novembre autour d'Odile Matteï à 13 heures au cours de l'émission pousse-café.

Roland MICHON

Réunion du bureau : bilan de 1993 -  
ce qui a été fait - ce qui reste à faire.

12 Janvier : les Rois

16 Janvier : Assemblée générale.

2 Février : Les crêpes.

23 Février : Les Bugnes

23 Mars : Concours de Belote contre le club de St Firmin.

26 Mars : Grand Angle à Voiron spectacle Frédéric François;

24 Avril : journée publicitaire Vivathem ( repas offert )

14 Mai : Sortie à Vienne.

9 Juin : Concours de pétanque à St Firmin.

23 Juin : Sortie à St Véran.

21 Mai - 31 Mai : Voyage en Irlande.

28 Juin : Gouter au Club.

7 juillet : Visite des caves du Beaujolais.

14 Juillet : Vente de pain et brioches.

8 Aout : Kermesse.

20 Aout : Repas restaurant : Les Chenêts.

12 au 21 Septembre : Séjour à Seignosse.

24 Septembre : Repas restaurant " Les Herbeys "

4 Octobre : Cinéma à la Mure voir Germinal.

A VENIR :

27 Octobre : repas chez Maguy à Chauffayer.

6 Novembre: Concours de Belote.

24 Novembre ( mercredi) repas choucroute.

28 Novembre : " LA CHANCE AUX CHANSONS" (Pascal Sevran )

\*\*\*\*\* DECEMBRE \*\*\*\*\* ARBRE DE NOEL \*\*\*\*\*

Que d'heures passées a organiser tout cela !!!

et surtout quel souci pour que tout marche bien!

la présidente

Mme Pellissier

BUREAU DE POSTE DE CORPS  
-----

LA POSTE informe son aimable clientèle des nouveaux horaires d'ouverture, à partir du lundi 18 OCTOBRE jusqu'à la saison estivale:

DU LUNDI AU VENDREDI MATIN  
9 HEURES 12 HEURES  
APRES-MIDI 15 HEURES 17 HEURES,

SAMEDI MATIN  
8 HEURES 30 / 11 HEURES 30.

Le SAMEDI 30 COTOBRE 1993 en raison de travaux d'informatique le Bureau sera fermé au public. Distribution inchangée.

\*\*\*\*\*  
TERRE VEGETABLE  
-----

LORS DES TRAVAUX DE LA ZONE ARTISANALE, IL SERA POSSIBLE DE SE PROCURER DE LA TERRE VEGETABLE : S'INSCRIRE EN MAIRIE.

\*\*\*\*\*  
BANQUET DE LA CLASSE 68

Le Samedi 28 Août 1993, se sont retrouvés, dans la brume et la bonne humeur, les conscrits de la classe 68, pour fêter leur 45 ème anniversaire, lors d'un banquet sympathique à Boustigue .

Parmi eux, déjà une jeune grand-mère d'une petite fille de 4ans et demi.

Cette rencontre est devenu une tradition. Ils ont eu une pensée pour ceux qui les ont déjà quitté.

Rendez-vous dans cinq ans pour une agréable surprise.

-----  
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE: HORAIRE D'HIVER.

OUVERTE LE JEUDI DE 10 H à MIDI

et le SAMEDI DE 14 H à 16 H .

## LA JOURNEE CANTONALE DE L'ENVIRONNEMENT

Conduite par le Dr. Gérard CARDIN, conseiller général, en présence de M. DURAND sous-préfet, la journée cantonale de l'Environnement s'est déroulée vendredi. Le matin était consacré à la visite de la Maison du patrimoine à Pellafol, la piste forestière du Sappey et sa zone froide, les sources des Gillardes et les aménagements touristiques réalisés par l'O.N.F.

Les résurgences des grandes Gillardes offraient un spectacle fantastique, par leur volume exceptionnel, dû à l'abondance des pluies, des derniers jours. La tournée continuait avec la pose de nichoirs à chauves-souris au pont des Gillardes, les décharges brutes d'ordures de Monestier d'Ambel et d'Ambel, avant de se rendre au sanctuaire de la Salette, où se tenait une réunion technique, concernant les problèmes des ordures ménagères et des eaux usées, avec un projet de stations d'épuration, à la Salette-Fallavaux et à Corps.

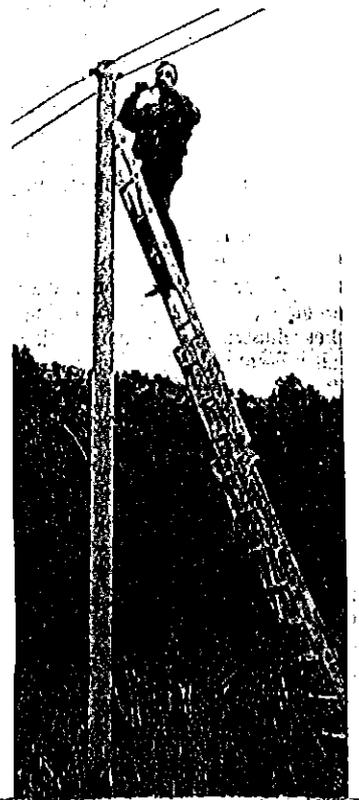
Le repas offert par le Sanctuaire aux participants clôturait cette matinée de travail où se retrouvaient les élus, en présence du Père Charmot et du Frère André Faurittes, conseiller municipal de la Salette.

La délégation reprenait la route pour assister à une intervention pédagogique sur le thème du recyclage des déchets, offerte par la F.R.A.P.N.A à l'école de la Salle-en-Beaumont, et se rendre à St Michel-en-Beaumont pour participer à une obturation de poteaux P.T.T en métal, opérée par le centre ornithologique Rhône-Alpes, au hameau de Villelonge.

Ensuite, visite du clocher de St Pierre-de-Méarotz (refuge pour chouettes et chauves-souris, où se trouvaient des carcasses d'oiseaux) et visite des carrières non agréées de St Pierre et St Michel et des dépôts d'ordures sauvages.

Le soir la population était invitée à une réunion au village de vacances. Y étaient évoqués les différents problèmes du canton : la situation écologique, le traitement des ordures ménagères, les mesures agri-environnementales, la réserve naturelle de la Souloise. Le débat a dévié ensuite sur le projet de l'autoroute A 51 ; alors se sont affrontés verbalement, les opposants systématiques, venus en renfort des cantons voisins et les sympathisants.

Cela a complètement occulté les problèmes auxquels sont confrontés, les personnes vivant en permanence dans le canton. C'est dommage, mais cette soirée était intéressante et le montage diapos, projeté peut laisser espérer que les "monuments naturels" mis en valeur par Jean-François NOBLET et la sagesse des habitants, continueront à amener des touristes dans notre région et permettront d'y vivre heureux.



## LE PREMIER JOUR D'ECOLE

Le Mardi 7 Septembre dès 8h30, une grande animation régnait dans la cour de l'école au moment où les 70 enfants des 3 classes faisaient connaissance ou se retrouvaient avec leurs copains, copines et les enseignants.

Ils étaient heureux de reprendre le chemin de l'école et même pour les petits nouveaux, pas une larme n'a marqué cette rentrée.

On compte 22 élèves pour le cours CM1 et CM2 dirigé par Mme Christine Saudet-Sicard, actuellement en congé de maternité (remplacée par M.Orlarey); 24 élèves pour la classe de Mme Colette Serre (en arrêt de maladie) remplacée par M. Bonnier et 24 pour la classe enfantine, avec Mme Mireille Gras-Lavigne aidée par M<sup>lle</sup> Bernadette Prà : ( CP.CE1.CE2)

A la cantine scolaire, Mme Cécile Dedaele et Mme Géraldine Devoluy ont préparé et servi 39 repas, appréciés par les enfants.



Les enfants regroupés dans la cour





## ARMEE DE TERRE

Le Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre de Grenoble, Véritable centre d'information et d'orientation, est l'interlocuteur de tous les jeunes gens qui désirent être informés sur les carrières et écoles militaires, le Service National, les lycées et préparations militaires. Maillon essentiel dans le recrutement des personnels de l'Armée de Terre, il convient de souligner son importance à l'heure où les techniques et matériels les plus sophistiqués ne valent que par la compétence, la motivation et la formation des hommes et des femmes qui les servent.

En 1992, dans les départements de l'Isère et Savoie, ils ont été plus de 10 000 jeunes à venir s'informer, 400 ont fait acte de candidature, 150 d'entre-eux sont actuellement en formation dans les différentes écoles d'officiers, de sous-officiers et unités de l'Armée de Terre.

En 1994,  
l'Armée de Terre offrira 7000 postes  
dans diverses filières de formation débouchant à terme  
sur près de 400 métiers.

### FORMATIONS POSSIBLES

— \*\*\* —

#### Sous-Officier spécialiste :

Chef de Groupe et d'engin blindé. Chef de pièce artillerie Sol-Sol, Sol-Air. Technicien et exploitant des télécommunications. Electronicien. Technicien en informatique. Technicien du Génie, travaux publics et franchissement. Moniteur d'éducation physique. Navigation aérienne: pilote, contrôleur, météo. Etc...

#### Militaire du rang professionnel :

Plongeur d'aide au franchissement. Exploitant des télécommunications. Pilote d'engin blindé. Conducteur poids lourd et super poids lourd. Mécanicien. Tireur missile. Spécialiste Génie. Artilleur. Parachutiste. Etc...

SI VOUS SOUHAITEZ  
MIEUX CONNAITRE  
LES DIFFERENTES POSSIBILITES DE FORMATION QU'OFFRE L'ARMEE DE TERRE,  
N'HESITEZ PAS, UN CONSEILLER EST A VOTRE DISPOSITION :

☞ Soit au Centre d'Information et de Recrutement  
de l'Armée de Terre de Grenoble  
Caserne de l'ALMA  
Rue Comélie Gémond  
BP 4  
38998 GRENOBLE VARCES ARMEES  
TEL : 76 51 03 34

☞ Soit dans les permanences suivantes :

- ☞ Mairie de Bourgoin-Jallieu : Tous les 2<sup>e</sup> mercredis du mois de 10 heures à 16 heures.
- ☞ Mairie de Vienne : Tous les 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 10 heures à 16 heures.
- ☞ Mairie de St Jean de Maurienne : Tous les 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 10 heures à 16 heures.
- ☞ Délégation Militaire de Savoie : Tous les mardis de 8 heures à 19 heures.  
126, rue Pasteur à Chambéry.

# Les aubergines farcies

## Couronne de saumon

(4-6 personnes)

500 g de saumon (frais ou surgelé), 4 œufs, 300 g de crème fraîche, sel, poivre, 25 g de beurre. **POUR SERVIR** : 1/4 l de mayonnaise aux fines herbes. **POUR GARNIR** : feuilles de laitue et crevettes bouquet à volonté.

Laissez décongeler le saumon, s'il est surgelé. Retirez toutes les peaux et arêtes, passez la chair au mixer. Ajoutez les œufs entiers battus, la crème fraîche et l'assaisonnement; battez bien le mélange. Beurrez un moule en couronne, versez-y la préparation et faites cuire à four moyen (180° C) au bain-marie pendant 1 h. Laissez refroidir avant de démouler. Décorez de feuilles de salade et de crevettes à volonté. Servez frais mais non glacé, avec la mayonnaise aux herbes et du citron.

**VARIANTE** : vous pouvez incorporer quelques petites crevettes cuites et décortiquées dans la couronne.

## Pain de thon

(6-8 personnes)

500 g de thon en boîte au naturel, 8 œufs, 100 g de crème fraîche, 80 g de farine, sel, poivre.

Emiettez le thon à la fourchette, mélangez-le aux œufs entiers battus, joignez la crème, la farine et l'assaisonnement. Versez le tout dans un moule à cake tapissé de papier d'aluminium beurré et faites cuire pendant 1 h à four chaud (200° C), puis moyen (180° C). Servez dé-moulé, chaud avec un coulis de tomates chauffé avec des olives, ou froid avec une sauce aioli.

## Quiche au jambon

(6 personnes)

Un fond de tarte en pâte brisée. **GARNITURE** : 50 g de farine, 1/4 l de lait, 2 c à soupe de crème fraîche, 3 œufs entiers, 75 g de gruyère râpé, 150 g de jambon cuit, 3 cornichons, 2 œufs durs, sel, poivre, noix muscade.

Foncez un moule à tarte beurré de 25 cm de diamètre avec la pâte. Piquez le fond à la fourchette, recouvrez-le de papier d'aluminium et lissez-le de hancots secs. Faites cuire ainsi « à blanc » pendant 20 mn à four chaud (220° C) puis retirez papier et hancots. D'autre part, dé-layez la farine avec le lait, joignez la crème, les œufs battus, le jambon coupé en dés, le fromage râpé, les cornichons et les œufs durs hachés. Assaisonnez et

**1** **Ingrédients pour 4 personnes** : 4 belles aubergines. **FARCE** : 1 oignon, 2 c à soupe d'huile d'olive, 300 g de chair à saucisse, 2 gousses d'ail, 2 tomates, sel, poivre, une poignée de mie de pain, 1 dl de lait, 1 œuf, 1 c à soupe de persil haché. **POUR GRATINER** : 2 c à soupe de chapelure, un filet d'huile d'olive.

**2** Lavez les aubergines, coupez-les en deux et creusez-les sans abîmer la peau.

**3** Soudrez l'intérieur des écorces de gros sel, laissez dégorger.

**4** Faites revenir l'oignon haché dans l'huile, ajoutez-le à la chair à saucisse.

**5** Joignez la pulpe retirée des aubergines,

**6** puis les tomates pelées et concassées,

**7** l'ail pilé au presse-ail,

**8** la mie de pain trempée dans du bouillon et pressée,

**9** enfin le persil, l'œuf et l'assaisonnement, mélangez bien.

**10** Farcissez les aubergines rincées et essuyées avec cette préparation.

**11** Soudrez de chapelure, arrosez d'un filet d'huile.

**12** faites gratiner une vingtaine de minutes au four chaud préchauffé.

Servez une aubergine entière par personne en plat principal, une demi-aubergine par personne en entrée.

versez le tout sur le fond de pâte. Faites cuire à four moyen (180° C) pendant 45 mn. Démoulez, servez tiède.

refroidir sur grille. Servez tiède ou froid avec des petits oignons, des cornichons, des rondelles de tomates à volonté.

## Tarte au persil

**PÂTE** : 250 g de farine, 125 g de beurre, une pincée de sel, 1 dl d'eau environ. **GARNITURE** : 3 œufs, 100 g de crème fraîche, 2 c à soupe de vin blanc sec, 100 g de gruyère râpé, 1 gousse d'ail, sel, poivre, un bol de persil haché.

Incorporez très rapidement la farine et le beurre en parcelles en ajoutant le sel et suffisamment d'eau pour pouvoir rouler la pâte en boule. Ne la travaillez pas trop, laissez-la reposer 1 h au frais, puis foncez-en un moule à tarte beurré de 25 cm de diamètre environ. D'autre part, battez les œufs entiers avec la crème et le vin blanc, incorporez le fromage, l'ail pilé, l'assaisonnement et enfin le persil. Versez le tout sur le fond de tarte et faites cuire pendant 45 mn à four chaud (220° C). Démoulez. Laissez re-



FOOT!BALL CLUB DE L'OBIYOU

: UN ETE ANIME

Une grande activité a régné au stade durant l'intersaison avec notamment:

du 18 Juillet au 21 Août: tir à l'arc, pratique de golf, tennis de table etc.. animé par les jeunes du club.

le 17 Juillet foot avec le "challenge Joël Turc"

12 équipes de 5joueurs ont participé à ce challenge qui a été remporté par une équipe de Corps emmenée par Thierry VVEBER.

Le 24 Juillet "MECHOUI " avec la Société de Pêche

Environ 80 participants malgré le temps frais. Les agneaux succulents et dorés à point étaient préparés par le chef cuisinier: Michel GEISSER aidé par A. DUMESNIL  
Excellente soirée et ambiance chaleureuse.

Le 31 Juillet : tournoi " des Vacanciers "

Le foot reprend ses droits avec le tournoi des vacanciers disputé par 8 équipes de 5 joueurs et remporté par l'équipe de Pascal GUEYDAN

Le 29 AOUT " CHALLENGE CHRISTIAN PORCERO "

avec la participation de 8 équipes de 11 joueurs de l'Isère et des Hautes Alpes. Tournoi disputé de 9h 30 à 19 h dans une ambiance sympathique et détendue, le challenge a été remporté par l'équipe de MENS qui a disputé la finale face à l'équipe de DRAC F.C. quant à l'équipe de Corps elle termine 4 ème

Tous les participants à ces différentes manifestations nous ont promis de revenir pour l'été 94.

A tous, : joueurs, animateurs, dirigeants, supporters " MERCI " et à bientôt.

Et maintenant le championnat :

pour l'équipe I le 12 Septembre au TOUVET  
le 26 Septembre reçoit PONT DE CLAIX  
le 10 OCTOBRE à MEYLAN  
le 24 Octobre reçoit POISAT

pour l'équipe II le 12 Septembre au GUA  
le 26 Septembre reçoit MENS  
le 10 Octobre à ECHIROLLES  
le 24 Octobre reçoit RHONE POULENC

...RETOUR AU PASSE...

Copie de deux articles parus dans :

COURRIER DU DAUPHINE

57 ème. année NO 8920

Mercredi 4 Octobre 1876

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Henri ARSAC directeur - gérant

Administration et rédaction à Grenoble

Rue derrière ST André, 1.

Le Numéro 10 centimes

DEPECHE :

PARIS 3 Octobre, Matin

Toujours grande inquiétude dans le monde politique et financier. On regarde la Serbie comme le Piémont de la Russie, et le général TCHERNAIEFF en est le Garibaldi.

Dans une de nos principales ambassades, hier après midi, on était extrêmement affairé par suite des nouvelles reçues de l'Orient. On prétendait savoir que l'armée russe était prête à entrer en Roumanie. De plus, on affirmait que M. de BISMARCK avait déterminé l'Autriche à envahir la Serbie. Le fanatisme musulman paraît de plus en plus surexcité et vouloir forcer le gouvernement Turc à rejeter les propositions des puissances. Les plus grandes complications semblent donc inévitables.

Telle est aujourd'hui l'impression générale.

PELLAFOL.-

On nous écrit de MENS :

Il y a quelques jours, au village de la Posterle, dépendance de la commune de Pellafol, la femme " Sambyn " qui avait en nourrice un enfant de l'Hospice de Marseille, a eu l'imprudence de le laisser seul, couché, dans son berceau, pendant qu'elle allait dans une de ses propriétés, arracher des pommes de terres; un porc entra dans la maison, et comme la race porcine est très friande de chair humaine, cet animal mangea à cet enfant quatre doigts de la main droite et trois de la main gauche.

Quand la femme Sambyn rentra, elle se mit à pousser des cris désespérés; mais le mal était fait et irréparable. L'enfant fut aussitôt conduit à Marseille.

article transmis par Mme Marie Girard

M. GIRARD

## LE CLUB DU 3ème AGE AU CHATEAU DES HERBEYS.

En rentrant de leur séjour à SEIGNOSSE, dans les Landes et pour marquer la reprise des activités, les membres du Club se sont retrouvés le vendredi 24 septembre, au Château des HERBEYS, à CHAUFFAYER. Ils étaient plus de 50, dans la verrière, groupés autour de plusieurs tables, où chacun trouvait une place.

Après avoir pris l'apéritif, offert par Gilbert DELAS, le maître des lieux, tous ont apprécié le copieux repas qui suivait.

Et c'est dans la gaieté que s'est terminée cette rencontre, puisque Dominique était présente avec son accordéon, et a permis aux danseurs de se dégourdir les jambes. Un seul regret pour cette agréable sortie: la pluie qui n'a cessé de tomber et qui a empêché les participants de profiter du cadre exceptionnel, qu'offre les alentours du Château. Aussi pour les amateurs d'histoire locale, nous ajoutons à cet article, l'histoire du Château des Herbeys, construit au 13ème siècle, reconstituée par Jean-Pierre TEMPIER.



# Le Château des Herbeys



Pour retrouver les origines du château des Herbeys il faut remonter assez loin le cours de l'histoire. Une famille noble a porté le nom d'Herbeys. On trouve un de ses membres en 1131. Est-ce cette famille qui aurait apporté son nom à ce petit coin de terre de la commune de Chauffayer, en plein coeur du plateau d'Aubessagne ? Cela paraît peu vraisemblable lorsqu'on regarde la suite de l'histoire.

"En 1248, un certain Marc d'Herbesio obtient de Bertrand des Engelès la concession à Herbeys (Hautes-Alpes) de neuf sétérées quatre éminées de terre sous la condition que le dit Marc soit l'homme de Bertrand et doive le servir contre tous, sauf contre le Dauphin. Il devait payer quinze sétiers de froment annuellement et trente sous de plaît. Ses armoiries étaient : d'or à la tête de boeuf ou rencontre de sable."

Il serait alors plus logique de penser que Marc d'Herbesio va donner son nom à la terre qu'il va exploiter et qui aurait ainsi pris le nom de Herbeys. Pourtant il ne devait pas tirer un grand profit de sa propriété car à l'époque l'endroit était très défavorisé : le plateau était sec, sans ombre et quelques petites sources étaient à peine suffisantes pour désaltérer les habitants. Le pays souffrait donc de la sécheresse.

Marc d'Herbesio vivait dans sa maison campagnarde qui n'était pas encore le château que l'on connaît aujourd'hui.

Que se passa-t-il par la suite ? Herbesio possédait-il une fortune suffisante et une autorité assez grande pour faire édifier le château qui va remplacer la maison campagnarde ? On peut en douter. Herbesio au contraire a sans doute été découragé par la pauvreté du sol et aurait cédé son coin de terre à la famille de nobles des Armands, seigneurs de Saint Jacques en Valgaurdemar. La famille des Armands possédait, argent et autorité sur les habitants pour assurer main d'oeuvre et construction du château : il fallait bien travailler pour le seigneur. Le château fut donc construit autour

Les Armands entretenaient de bonnes relations avec Lesdiguières qui avait été baptisé par le prieur des Herbeys son cousin. Or Lesdiguières possédant un magnifique château dont je vous parlerai dans un prochain numéro, les Armands, par fierté, ne voulaient pas que le leur paraisse plus misérable. Ils vont donc sans cesse l'embellir.

En 1696 Jacques d'Armand marie sa fille Ester avec Moyse Duport de Pontchara. Sa fille étant sa seule héritière c'est Moyse qui devient seigneur des Herbeys.

Le grand père de Moyse, Pierre Duport, était un compagnon d'armes et un cousin de Lesdiguières. Il vivait une partie de l'année à La Mure. Moyse et Ester auront un fils, Pierre Jacques, qui hérite du domaine des Herbeys.

Il y passera seulement la belle saison. Lui, seigneur de Saint Jacques, Aubessagne (Chauffayer) et des Costes est frappé par la sécheresse du plateau. Il pense que si on pouvait l'irriguer les cultures seraient bien meilleures. Il décide avec quelques voisins en 1754 de construire un canal qui serait dérivé du Drac, arroserait toute la partie ouest du plateau d'Aubessagne et retournerait au Drac au bout de la plaine de Combardeng. Le 11 décembre il signe les premiers actes de droit de passage. Mais les propriétaires restent méfiants et n'osent pas engager de l'argent dans l'affaire. Le projet sera abandonné et Pierre Jacques meurt en 1768.

C'est son fils Louis-François né le 8-10-1733 à la Mure qui hérite des Herbeys. Il est très aimé dans le pays et on l'appelle "Monsieur des Herbeys".

J.P. TEMPIER

Chauffayer

**à suivre :** Monsieur des Herbeys et la construction du canal d'Aubessagne.



# Le Château des Herbeys

(histoire établie à partir de documents et ouvrages des archives de Grenoble)

Suite

Monsieur des Herbeys, qui a beaucoup de temps libre, se passionne pour l'agriculture : il modifie la charrue utilisée dans le pays, améliore le système de labourage et d'ensemencement. Il introduit la culture du sainfoin et utilise le plâtre comme engrais. Son jardin est très renommé : il y cultive une nouvelle variété de pommes de terre dont il fait profiter les gens du pays. Mais il voudrait faire de l'élevage. Pour cela il faudrait fertiliser les terres trop arides du plateau. Il reprend l'idée de son père : creuser un canal d'irrigation, mais lui pense qu'il est préférable d'aller chercher l'eau de la Séveraisse plutôt que du Drac : il irriguerait une plus grande partie du plateau d'Aubessagne et même des communes voisines.

Dès lors on a pu voir M. des Herbeys mesurant, nivelant, accroché aux rochers, ses outils à la main, préparant l'exécution de son projet. Les gens du pays qui ne connaissaient pas son idée, car il l'avait gardée secrète, lui reprochaient ses imprudences inutiles. Pourtant il arrive à établir le plan de son ouvrage. Il ne lui reste plus qu'à réunir l'argent nécessaire.

Les habitants de la vallée ne sont pas riches mais ils ont les bras solides et une cinquantaine d'hommes s'associent au projet que leur fait connaître Monsieur des Herbeys. Les habitants de Lachaup ne veulent pas que le canal traverse leur village. Le propriétaire de la Commanderie s'oppose aussi au passage. C'est alors procès et complications. Les associés craignent de perdre beaucoup d'argent et certains se retirent. Seuls huit restent fidèles à Monsieur des Herbeys qui continue ses travaux. Ici il faut utiliser des mines pour tailler le rocher, là l'eau s'infiltré dans les éboulis : c'est Masse, paysan à Chauffayer qui lui apprend que la terre mélangée à des feuilles de hêtre forme une surface imperméable. Aussitôt les femmes se mettent à la cueillette des

feuilles mortes. Un jour, un paysan lui apporte mille francs alors que les travaux risquaient d'être interrompus.

Le canal passant à proximité de chez lui, Des Herbeys a creusé la grande vasque aujourd'hui à sec face au château. Le 4 octobre 1773 l'eau sort enfin par six martellières. La première partie des travaux a duré 6 mois et a coûté 75 000 francs. Deux jours plus tard, le 6 octobre 1773 il épouse à Vienne, Marie Marguerite de Vellein. Il est alors âgé de 40 ans et passée la lune de miel il reprend ses travaux de plus belle.

Il faut alors élargir le canal, consolider ses berges en y laissant un passage depuis Lubac jusqu'au Drac. Lorsqu'il pleut il y a des éboulements, ces éboulements auxquels les "syndics" doivent encore faire face aujourd'hui. De nombreux torrents le traversent et pour éviter qu'ils l'endommagent il faut construire des ponts et des aqueducs. A certains endroits, pour retenir la terre il faut planter des arbres résistants.

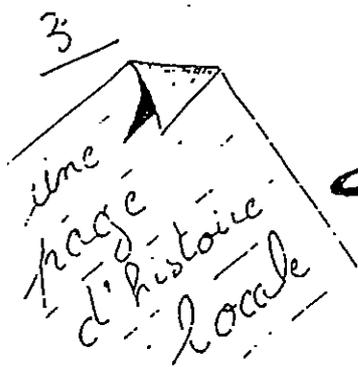
Les travaux achevés, il établit un règlement pour l'utilisation de l'eau. Les "prayers" qui touchent alors 2,50 francs puis ensuite 1 franc par sétérée arrosée et les "syndics" ont bien du mal à le faire respecter. Des rixes se produisent et ce n'est qu'en 1811, au cours d'une réunion provoquée par Monsieur le Préfet entre les maires des communes intéressées et Monsieur des Herbeys, que le règlement est homologué par la Préfecture. Monsieur des Herbeys autorise les propriétaires réticents à utiliser l'eau.

Ainsi les 300 hectares du plateau de Chauffayer prennent une valeur inespérée : de 46 800 Frs ils passent à 1 440 000 Frs et la sétérée (16 ares et 76 mètres carrés) passe de 26 Frs à 400 Frs. Le sol aride connaît enfin toute la fraîcheur nécessaire à une culture florissante.

Cette réussite sert de modèle et peu après seront réalisés les canaux de la Motte et de Gap.

J.P. TEMPLIER  
Chauffayer

**à suivre :** Le château de Monsieur des



# Le Château des Herbeys

(histoire établie à partir de documents et  
et ouvrages des archives de Grenoble)

Suite

Bien que Monsieur des Herbeys ait été préoccupé par son canal, il ne négligeait pas pour autant le château qui ne cessait de s'embellir. Il jouissait d'un grand prestige et accueillait volontiers les savants de passage, les fonctionnaires en tournée et les membres du clergé. On dit même que le roi Louis XIII (qui devait aimer la région puisqu'il coucha aussi à Lesdiguières) y dormit un soir dans une vaste salle du premier étage alors qu'il allait en pèlerinage à Notre Dame d'Embrun. Tous ceux qui passaient au château étaient frappés par sa beauté. Une chambre servait de chapelle. Le jour de la Saint François on y disait la messe et les prêtres du voisinage venaient assister le célébrant.

De chaque côté du château les deux corps de ferme étaient pleins de vie. L'hiver, comme il était de coutume chez nous, bêtes et gens cohabitaient, assurant ainsi le chauffage. Dans les jardins en terrasses, potagers, vergers et agrément voisinaient fort harmonieusement.

Le 22 février 1819 Monsieur des Herbeys mourait. Dans son testament il faisait des dons aux pauvres des communes de Saint Jacques et d'Aubessagne. N'ayant pas d'enfants c'est son neveu et filleul Scipion Imbert des Granges qui hérita du château.

La famille des Granges va le conserver et l'entretenir avec soin pendant cent dix ans. Eux aussi seront aimés et respectés dans le pays. Ils y mèneront une vie sans histoires.

En 1930, à la suite d'un partage de famille, la propriété a été lotie. Le Château est acheté par une colonie de vacances. Le corps de ferme de gauche devient la propriété de la famille Martin qui y vit encore aujourd'hui. C'est dans le corps de ferme de droite que j'ai passé les premières années de ma vie.

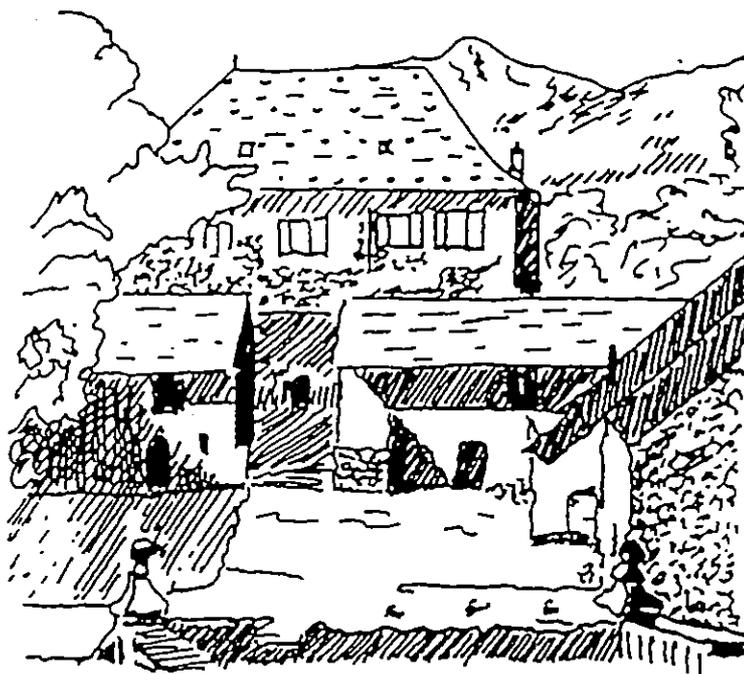
Meubles et portraits ont été transportés à Sainte-Foy-les-Lyon où réside la famille des Granges, industriels. Un buste en plâtre de Monsieur des Herbeys, exécuté par le sculpteur Amayene en 1844 est aujourd'hui au musée de Gap.

Il y a quelques années le château a été acheté par les propriétaires de l'hôtel de la poste à Corps qui ont entrepris sa rénovation.

A ce jour le château bien qu'il ait un peu vieilli n'a pas trop changé. Il n'a plus la même unité architecturale. La vasque d'eau est toujours là mais l'eau du canal n'y coule plus. Puisse-t-il revivre un jour et retrouver la vie et l'entrain qui ont marqué des siècles d'histoire ?

FIN

J.P. Tempier



CARNET DU JOUR

CARNET BLANC

Le samedi 4 septembre a été célébré en l'église de CHAUFFAYER, le mariage de Richard UBRUN, fils de GUY et GHISLAINE UBRUN de ST BONNET et de CATHY ABERT, fille de SUZANNE ALLEC, née MATHIEU et de FREDDY ABERT (décéde), belle-fille de JULIEN ALLEC de CHAUFFAYER.

Le samedi 2 octobre a été célébré en l'église de la Motte en Champsaur, le mariage SYLVAIN PETRIZELLI et de SOPHIE BOREL, fille de JEAN BOREL et de ROLANDE PELLISSIER, petite-fille de MIGNONNE et EUGENE PELLISSIER.

Nous leur présentons nos meilleurs voeux de bonheur et adressons nos sincères félicitations à leurs familles.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de:

- Claude STELLA                      époux de Marie-France STELLA, père de Pierre-Jean, gendre de Lucienne et Alexandre DAVIN, neveu de Raymonde et Jean-Paul PRA.
- Zoë PAGNAT                            née PRA, mère et belle-mère de Roger et Frida PAGNAT et de Renée et Gilbert GERVAIS, grand-mère et arrière grand-mère de 7 petits enfants.
- Patrice TEMPLIER                    des Côtes de CORPS, fils de Mme et Mr Auguste TEMPLIER, frère de Christine et Jérôme.
- Louis BARDE                            à l'âge de 83 ans, à ROGNONAS. Frère de Jeanne NEIGE, Joseph BARDE, Jean-Pierre BARDE, Frère et beau-frère de Aimé et Simone BARDE et Lucien et Andrée BARDE. Oncle de Noëlle et Jean MARCOU et de Alain NEIGE et Maguy.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

RECTIFICATIF:

Dans l'annonce du décès de Philippe JACQUIER, paru dans le Numéro 119, il fallait lire: fils de Mme Hélène JACQUIER et petit-fils de Mme Pauline FEUTRIER (décédée).

PÉDICURE

La Pédicure sera présente le LUNDI 18 OCTOBRE de 9Heures à Midi, Salle Polyvalente de la MAIRIE.

S'inscrire à la Mairie, TEL: 76.30.00.31.

# MOTS - FLECHES

RÉCOM- POPULAIRE	LISSE	BERGE	PRÈS DE	INVENTE	POISSON	GRANDE
BARBARE	REPRISÉ	GRAND	TRACTER	SE PREND	VORACE	OUVERTE
		SIÈGE		EN		MISE À
				PARTANT		L'ÉPREUVE
				VAGUE		
IMPUL- SION					BRAME	
SE FAIRE					QUALITÉ	
DES ANS					D'INVEN- TEUR	
				ON Y EST		
				HÉBÉTÉ		RIDEAU
LUSTRA			SPLEN- DIDES	CARRÉ- LAGE		
COLÈRE			SIDÉRALE			
D'ANCIENS						TOURNE MAL
		PIQUE- ASSIÈTE		ALERTE		BAS DE
UNE		DE L'AR- DÈCHE		IL N'EST		GAMME
ISBAIE				JAMAIS		MARQUIS
RETRAN- CHÉE				CONTENT		ÉCRIVAIN
			FRANCHIR			
			SE			
			RENDRA			
QUI	TOURNANT				SE DÉPLACE	
CONCERNE	UNE ITA- LIENNE				EN MER	
L'EN- SEMBLE					DÉGRÉ DE	
					FILATION	
				UN		
				ÉCRIVAIN		PREMIÈRE
				SONGER		PAGE
DISCOURS	D'UN			MEMORISÉ		
	DRIFICE					
	INHÉDITS			RASSASIÉS		
			PRÉNOM			
			MASCULIN			DEDANS
			ÉVENTRÉ			PARALYSÉ
TENU PAR						PAR LA
L'ACTEUR			GROSSE		PÂTURAGE	PEUR
TRAITS			LÉOUME		IL SUIV	
FINS			CASSER		LA MODE	
				TRANS- VASÉE		
				AUTORISÉ		VICTIMES
						DE LA
BOLDAT		LOCALI- SANT				QUERRE
U.S.		DUR				
GANTS					BUSTE	TRAIN
					OBÈSE	ARRIÈRE
RECOURIR				ANIMAL		
				CHASSÉ		
COUPLE				BAIE DU		
				JAPON		
			MYOPE			VANTEUX
			OU			TOUR
			PEINTRE			SYMBOLISÉ
			SIFFLÉ			
UNIQUE						
			CITADINE			
PIVOT			DU			
			DOUBS			
		ELLES			FILET	
		INSPIRENT			DE	
		LES			CHASSE	
		ARTISTES				

SOLUTION "PAGE CUISINE"